



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/448

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,

Vu le Code des Communes (partie réglementaire),

Vu le Code de la Route,

Considérant la demande en date du 15 septembre 2023 de l'entreprise MARSEILLE ENTREPRENDRE, sise 10 avenue Emmanuel Allard à – 13011 – MARSEILLE représentée par Monsieur HAMIDOU Adel et agissant pour le compte d'ORANGE,

Réf. Dossier GESTAR230904PIG4179058

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise MARSEILLE ENTREPRENDRE effectuera des travaux de remplacement à l'identique d'un poteau FT au niveau du n° 1325 chemin de la Pellegrine pour le compte d'ORANGE, entre le lundi 06 novembre et le vendredi 17 novembre 2023 inclus.

Article 2 :

Au droit des zones d'intervention, la société MARSEILLE ENTREPRENDRE et ses éventuels sous-traitants seront autorisés à stationner sur le domaine public.

En raison de l'empiètement des travaux sur la chaussée, la circulation sera alternée manuellement.

Le stationnement sera interdit au droit des zones de travaux et réservé aux seuls véhicules nécessaires au chantier.

Article 3 :

Le balisage et la signalétique seront mis en place, maintenus et retirés par la société MARSEILLE ENTREPRENDRE qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 15 septembre 2023.

Le Maire,

 Fernand BRUN

